

81484

faut-il qu'il fasse état d'un minimum de régularités pour permettre d'en élargir la portée opérationnelle.

Ainsi, pour les zones humides, par grand type de milieu — ayant des potentialités comparables — peut-on repérer des régularités mettant en correspondance l'intensité des systèmes de production et la densité rurale ?

Le parcours des communications présentées, non positionnées par rapport à ce point clé de la dynamique des systèmes de production, ne permet pas de discuter directement cette hypothèse.

A fortiori, les faits présentés ne permettent pas de nuancer cette relation densité de population - intensité des systèmes productifs par la prise en compte d'autres paramètres. Car, bien sur, cette relation n'est que tendancielle, et autour de cette tendance une certaine diversité demeure pour des raisons historiques et sociales comme d'environnement économique et il est important d'oser chercher ces régularités et d'essayer de faire la part de ces différentes dimensions.

Par exemple, en zone forestière ivoirienne coexistent des systèmes rizicoles intensifs en travail autour des villages alors que le café et le cacao sont cultivés de façon extensive. Cette extension peut s'expliquer par la nécessité d'occuper l'espace pour ménager l'avenir foncier du groupe ; si on peut établir qu'elle est moins efficace, qu'elle rémunère moins bien le travail que le ferait une culture plus intensive, cette différence correspond au coût de la garantie foncière recherchée. Par rapport au même constat, le géographe reprend ce qui pour lui est une régularité : "l'intensif nourrit, l'extensif rapporte". A cette dialectique l'agronome en opposera une nouvelle : "l'extensif dégrade, l'intensif pollue".

Ce qui nous ramène à l'interpellation initiale : les connaissances scientifiques disponibles permettent-elles de penser que l'on peut produire plus et de façon durable en zone humide ?

Si oui, comment les mobiliser, les transmettre, les mettre en œuvre ? Si non, comment les établir ?

## Exposé introductif

CHAUVEAU Jean-Pierre  
ORSTOM-LEA, Montpellier, France

Fonds Documentaire ORSTOM

Cote : Bx 9419 Ex : 1

## L'analyse socio-économique de l'interaction homme, société et milieu

Le diagnostic macro-économique des agricultures des pays en voie de développement donne lieu, depuis les années 60, à une image d'agricultures "confrontées" à des "enjeux", à des "défis" ou à des "chantiers" considérables. Le maintien ou la restauration de la fertilité fait partie de ces défis assignés, de manière quelquefois emphatique, aux agriculteurs, notamment africains<sup>1</sup>

Nous présentons ici une grille d'interprétation des interrelations entre facteurs économiques et facteurs sociaux dans le cadre des interactions plus générales entre hommes, sociétés et milieux.

Cette grille d'interprétation se révèle opératoire dans les analyses dites "socio-économiques", qui ont pour caractéristiques de travailler sur des données empiriques originales produites à partir d'enquêtes de terrain. Le plus souvent possible, des exemples tirés des contributions au séminaire serviront de références<sup>2</sup>.

## Quelques principes de base des analyses "socio-économiques"

L'approche générale qui sous-tend ces principes peut se formuler ainsi : sans se désintéresser du "pourquoi" des choses, il s'agit de rendre compte d'abord du "comment" (ou des "processus émergents"). Cette approche privilégie le point de vue des "acteurs" ; mais encore convient-il d'éviter les dérives idéologiques.

Les principes qui en découlent ressortent de la plupart des communications "sensibilisées" à la dimension socio-économique du comportement des agriculteurs à l'égard du problème de la fertilité, même s'ils ne sont pas pris en compte simultanément.

- La production de données empiriques originales s'explique parce que les comportements des agriculteurs sont complexes et évolutifs et relèvent toujours de situations locales ou régionales particulières. La contribution de J.J. Lacoëuilhe sur la culture internationale de l'ananas, par exemple, insiste à juste titre sur la diversité des organisations et des formes de coordination mises en œuvre à partir ou autour de caractéristiques techniques en nombre limité. Nous verrons cependant que le risque de tomber dans le "micro-empirisme" peut être compensé par la recherche de régularités des comportements.

- Les études socio-économiques adoptent une attitude "compréhensive" à l'égard du comportement des acteurs : les agriculteurs ont toujours des raisons, bonnes ou mauvaises, d'agir comme ils le font. Cette approche se retrouve dans de nombreuses contributions : les agriculteurs ont par exemple d'excellentes raisons de préférer les techniques

1. L'exposé comporte certainement un biais "africaniste" dû à mon domaine de recherche.

2. Nous renvoyons aux références bibliographiques pour l'approche méthodologique utilisée.



extensives ; de même, ils ont des raisons de démanteler et de détourner les paquets technologiques et les objectifs proposés par les projets. S'ils agissent ainsi, ce n'est pas par esprit invétéré de conservatisme mais en fonction de points de vue qui ont leur propre cohérence. Mais encore faut-il ne pas tomber dans un populisme naïf.

- Les études socio-économiques s'efforcent de ne pas isoler les comportements économiques des agriculteurs de leurs dimensions sociales, culturelles et politiques. Les agriculteurs sont aussi chefs de famille, jeunes ou vieux, hommes ou femmes. Ils ont une position sociale et des intérêts particuliers. Ils sont intégrés à des réseaux d'influence, etc.

Ces dimensions sont cependant plus invoquées que véritablement explorées dans la plupart des communications, à l'exception de la contribution sur Anjouan (N. Sibelet) en ce qui concerne la différenciation statutaire et sociale, et de la prise en compte de la nature familiale de l'économie dans la comparaison de la culture du cacao en Côte d'Ivoire et en Indonésie (F. Ruf). L'attente de recherches-actions pluridisciplinaires n'est-elle pas en définitive inhabitante ("c'est au sociologue ou à l'anthropologue de s'occuper de cela") ?

Mais certaines contributions vont aussi au-delà de ce principe. La contribution sur le pays balante en Guinée Bissau (J. Conforti et al.) est un cas d'espèce puisque les caractères socio-culturels sont pris comme référentiels du diagnostic du fonctionnement et de la dynamique du système agraire. Un modèle d'analyse qui a eu son heure de gloire en anthropologie, le matérialisme culturel, est importé dans l'analyse agro-économique (les institutions socio-culturelles, d'un côté, et les impératifs techniques des bases de la production matérielle, de l'autre, sont supposées correspondre en toute adéquation). Les particularités culturelles de la société balante, son communautarisme politique et son collectivisme économique rappelle la description par Pélissier (1966) de la société diola de Casamance et son interprétation de leur système agraire (semblable en tout point, d'ailleurs, à celui des Balantes) ; mais ici l'interprétation se fait rigide : la cohérence même de l'organisation sociale et économique devient un frein à l'adaptation nécessaire. Mais n'est-ce pas une explication fondée sur l' inexplicable ?

Une certaine vigilance s'impose dans l'application du principe qui consiste à ne pas isoler les comportements agricoles et économiques des agriculteurs de leurs dimensions sociales et culturelles. Le risque est de réifier la thèse, un peu datée, des "obstacles socio-culturels" au changement. Un dernier principe permet précisément d'éviter cette dérive.

- Ce principe est d'accorder autant d'importance aux contingences, aux discontinuités sociales, aux conflits et aux changements qu'aux effets massifs de structures : les agriculteurs ont toujours des arbitrages et des choix à faire pour s'aménager une marge de manœuvre, aussi faible soit-elle, à l'égard des contraintes structurelles, qu'il s'agisse du poids des institutions sociales et culturelles locales ou des contraintes de l'environnement socio-économique ou bio-écologique.

L'analyse des micro-processus permanents d'ajustements entre des règles d'organisation ou des contraintes toujours générales, et des situations locales ou individuelles toujours particulières évite de substantialiser le système et les structures selon un découpage qui est celui de l'observateur et pas nécessairement celui des acteurs ou des groupes d'ac-

teurs. Par exemple, la contribution sur le cas balante (Conforti et al.) met en évidence, sans en tirer tous les enseignements, que la cohérence "traditionnelle" de la société recouvre en réalité des tensions fortes entre certains groupes sociaux, tensions qui se dévoilent à l'occasion des changements dans les relations des communautés avec l'extérieur.

A l'inverse, la contribution de J. Fairhead et M. Leach, sur la "construction sociale" de la mosaïque forêt-savane en Guinée illustre la capacité des agriculteurs de se constituer des marges de manœuvre vis-à-vis du milieu. L'approche historique est ici précieuse : les prétendues permanences ou la continuité supposée des déterminismes ne résistent pas à l'analyse du changement en termes de processus émergent, de trajectoires, de seuils d'irréversibilité.

Le jeu simultané de ces principes d'analyse aboutit à valoriser une représentation dynamique des cadres de décision des agriculteurs africains situés dans des contextes instables. Cette représentation n'ignore pas l'existence de continuités, de tendances lourdes ou de facteurs de coercition qui jouent dans le sens de la résilience et non dans celui du changement. Cependant, à tout prendre, ce type de représentation se révèle plus productif pour l'analyse des situations concrètes que d'autres, en particulier, celles qui affectent aux comportements "paysans" des attributs de nature postulés au départ (la question du "pourquoi" l'emporte alors sur celle du "comment").

L'analyse en question contribue, en premier lieu, à évacuer les stéréotypes les plus courants (et les plus contradictoires) sur la paysannerie : ceux du collectivisme ou de l'égalitarisme traditionnel ou du patriarcat tout puissant ; le stéréotype de la paysannerie soumise et passive, celui, encore différent, de la paysannerie en perpétuelle résistance au changement ou, à l'inverse, celui d'un *homo oeconomicus* en butte à l'arbitraire des politiques économiques et à l'instabilité de l'environnement.

En second lieu, l'analyse centrée sur les acteurs prend en compte les hétérogénéités, les discontinuités et les antagonismes auxquels sont confrontés quotidiennement les acteurs ruraux. Les collectivités paysannes sont hétérogènes et traversées de conflits internes, elles sont des micro-arènes politiques où des groupes se confrontent et négocient, les agriculteurs eux-mêmes doivent arbitrer entre les différents rôles qu'ils tiennent dans le jeu social. Les agriculteurs sont non seulement capables mais sont surtout régulièrement contraints de prendre des initiatives et de faire des choix pour faire face aux risques et aux incertitudes provenant tant des impondérables de toute vie sociale que de la variabilité des conditions agro-climatiques et économiques.

Même au sein d'une exploitation, des arbitrages s'imposent aux agriculteurs :

- arbitrage entre les fonctions de production, de consommation, d'accumulation et de transmission du patrimoine, car chacune de ces fonctions ne correspond pas nécessairement aux mêmes unités et aux mêmes conventions sociales. C'est ce que montre par exemple, dans la contribution (F. Ruf) sur la cacaoculture comparée en Côte d'Ivoire et en Indonésie, la situation de passage de la phase de plantation à celle de replantation, ou l'interrelation entre l'aspect technique et la dimension patrimoniale de l'agroforêt en Indonésie ;

- mais aussi arbitrages entre les objectifs et les anticipations différentes des chefs d'exploitation, des femmes, des dépendants familiaux ou (cas très fréquent mais peu

mis en lumière dans les contributions) des travailleurs non familiaux. Par exemple, ces différents types d'acteurs ne privilégient pas au même titre ou sous les mêmes formes l'autoconsommation, l'accès au revenu monétaire, l'unité du patrimoine ou la stabilité de la main-d'œuvre.

Si ce dernier aspect est souligné dans quelques communications (N. Sibelet sur Anjouan ou P. Moustier sur les systèmes de production maraîchère au Congo), il retient assez peu l'attention dans la plupart des autres : l'exploitation agricole est conçue comme une unité discrète, possédant sa cohérence propre. Or, les chefs d'exploitation doivent tenir compte d'arbitrages sociaux internes à l'unité d'exploitation (les études sur les systèmes cotonniers en Afrique sont, à cet égard, très révélatrices).

### Quelques résultats généralisables de l'analyse socio-économique

En dépit de la diversité des situations, il est possible de retenir des régularités dans les comportements des agriculteurs. Cependant, l'existence de ces régularités ne doit pas conduire à l'élaboration de nouveaux stéréotypes : les "comportements stratégiques" des agriculteurs consistent en effet à combiner des logiques et des modes d'action différents. L'apport essentiel de l'analyse en termes d'acteurs et de processus consiste en définitive à remettre radicalement en cause les schémas déterministes, évolutionnistes et linéaires sur lesquels se fondent le plus souvent les diagnostics.

#### DES RÉGULARITÉS DE COMPORTEMENT

Malgré la diversité des situations et les fluctuations des contextes, certaines régularités de comportement apparaissent dans le domaine de la production :

- la primauté donnée à la recherche de la sécurité et à la minimisation du risque afin de garantir un niveau acceptable de subsistance ;
- la préférence donnée à la productivité du travail sur la productivité de la terre ;
- la préférence pour les techniques extensives qui s'explique non seulement parce qu'elles rémunèrent généralement mieux le travail (cela renforce le motif précédent) et qu'elles permettent une plus grande souplesse dans la gestion du risque (cela renforce le premier) mais aussi parce qu'elles permettent la mise en œuvre de stratégies foncières.

Il est sans doute inutile de s'appesantir sur ces points, qui sont bien connus, et dont beaucoup de contributions donnent des exemples ponctuels.

Le fait que les migrations (rurales, urbaines ou internationales) et, en général, les comportements de délocalisation, sont considérés depuis longtemps comme un moyen parmi d'autres de garantir ou d'améliorer le niveau de subsistance des groupes domestiques ruraux est moins souvent pris en compte en dépit de sa généralité.

Cet aspect des comportements vaut d'être rappelé car l'habitude de travailler sur des cas de migrations encadrées suggère l'idée que la migration est un comportement particulier, voire exceptionnel dans le monde paysan, conçu comme attaché à sa terre. Or il n'en est rien ; bien souvent, en particulier en Afrique de l'Ouest, les systèmes agraires régionaux intègrent des éléments délocalisés, non seule-

ment les activités migratoires non agricoles et les flux de revenus qu'ils impliquent, mais aussi les migrations de colonisation ou de travail agricole dans d'autres régions. Dans le cas de la transmigration en Indonésie, évoquée par P. Levang, l'entreprise volontariste et politique de l'Etat indonésien est aussi une opportunité de délocalisation pour les agriculteurs javanais. La transmigration se traduit par une augmentation des marges de manœuvre de ces agriculteurs beaucoup plus que par la diffusion du système technique imaginé par ses promoteurs.

#### DIVERSITÉ ET COMBINAISON DES LOGIQUES D'ACTION PAR LES ACTEURS

Ces régularités ne suffisent pas toutefois pour enfermer les agriculteurs dans une logique ou une rationalité "paysanne" homogène qui s'opposerait de manière tranchée à la rationalité économique et technicienne. Les régularités observées ne doivent pas donner lieu à de nouveaux stéréotypes.

La recherche de la sécurité n'est pas synonyme d'autosubsistance et peut fort bien passer par le recours au marché ou à la migration, par exemple, bon nombre d'agriculteurs développent, pour eux-mêmes ou pour leurs enfants, des projets de sortie de l'agriculture, pour des raisons de subsistance.

De même, la préférence pour la rémunération du travail vis-à-vis des autres facteurs de production n'est pas incompatible, dans des conditions de pression foncière, de dégradation de la qualité de la terre ou de garantie des débouchés, avec des choix d'intensification ou d'accumulation. C'est le cas, par exemple, de la culture commerciale de la banane plantain au Cameroun (L. Temple) ou de la cacao-culture en Côte d'Ivoire (F. Ruf). C'est le cas aussi lorsque la prise de risque est estimée acceptable (J.J. Lacoëuilhe, P. Lavigne Delville et al.) ou lorsque l'innovation a été expérimentée et jugée favorable (N. Sibelet).

En réalité, les différents groupes d'agriculteurs combinent plutôt qu'ils n'opposent des "modes d'action économiques" différents. Par exemple :

- le recours généralisé au marché coexiste avec des formes non marchandes de production ou avec des contrats d'échange personnalisés qui garantissent les débouchés ;
- les activités agricoles vont de pair avec des stratégies de diversification des activités et, très souvent, avec des projets de sortie de l'agriculture (notamment pour les enfants et les jeunes agriculteurs).

La possibilité pour un projet d'être ainsi décomposé en fonction des intérêts et des contraintes qu'il présente du point de vue des différentes catégories d'agriculteurs est finalement un indicateur de sa capacité à être négocié de manière réaliste. On peut opposer, à cet égard, le projet de clôture à Anjouan et les politiques répressives de protection de l'environnement dans l'Etat du Parana, au Brésil (M. Zanoni et L. Miguel), dont le résultat est de multiplier les effets pervers.

Evidemment, la manière dont les différents groupes d'agriculteurs combinent ces différents modes d'action varie selon la nature de l'environnement social et économique, les productions concernées, les situations individuelles et les positions sociales des acteurs ou les ressources dont ils disposent et qu'ils sont en mesure de mobiliser. Il est donc important de distinguer les populations-cibles des projets à

partir des différenciations socio-économiques et de la division du travail locales, et pas seulement à partir des catégories standardisées des décideurs et des intervenants (exemple de la place des femmes dans la replantation cacaoyère, dont les projets sont ciblés sur la seule catégorie des "planteurs").

Il est également important de se défier des dérives possibles inhérentes à l'approche compréhensive : l'idéologie populiste qui tend à hypostasier le bon sens et la rationalité imparables du paysan africain, résistant toujours au mieux à l'adversité, et l'idéologie agrarienne, qui consiste à ne concevoir les sociétés paysannes qu'uniquement préoccupées de se reproduire comme telles.

#### REMISE EN CAUSE DES DIAGNOSTICS REPOSANT SUR DES SCHEMAS DETERMINISTES ET EVOLUTIONNISTES

En définitive, et concernant plus particulièrement le cas des agricultures africaines, nombre d'études socio-économiques de terrain soulignent, à la fois, la compétence des agriculteurs africains pour faire face à l'instabilité et à la dégradation des conditions climatiques, agro-écologiques, économiques et politiques (même si d'énormes problèmes demeurent) et le fait que les réponses des agriculteurs ne se conforment pas aux schémas de la "modernisation" : celui de l'intensification technique, d'une part, et, dans le domaine institutionnel, celui qui conduit à l'établissement d'institutions économiques et politiques "modernes" assurant le fonctionnement normal des mécanismes de marché et de l'appareil d'Etat.

Ce décalage entre des performances agricoles réelles mais limitées et une évolution technique et institutionnelle qui ne suit pas la trajectoire attendue induit en général un diagnostic pessimiste sur l'évolution future. Il est intéressant de mener un parallèle entre ces deux thématiques, techniques et institutionnelles, importantes dans les débats sur le développement agricole. Les perspectives tirées des études de terrain nuancent le pessimisme de ce diagnostic et, surtout, remettent en cause le schéma évolutionniste qui lui sert de référent.

#### Le processus d'intensification n'obéit pas à un schéma évolutionniste et linéaire

Il convient d'abord de souligner que l'innovation ne se réduit pas à l'intensification surtout lorsque les pratiques extensives sont possibles. La très grande majorité des innovations agricoles ont été faites et se font encore non par intensification des systèmes de production mais par modification des systèmes de culture et d'exploitation, conformément à la logique privilégiant la rémunération du travail. L'extensification (qu'il ne faut pas confondre avec une simple extension de l'ancienne culture sur brûlis) constitue depuis un siècle la trajectoire d'innovation privilégiée par les paysanneries africaines. Aujourd'hui, les possibilités d'innovation par extensification des pratiques s'amenuisent mais elles sont encore loin d'avoir disparu.

Extensif et intensif ne s'opposent pas dans les pratiques des agriculteurs. La préférence pour la diversification et la combinaison d'options s'applique aussi aux systèmes d'exploitation. Les techniques intensives et les techniques extensives cohabitent dans une même exploitation, réparties en fonction de la nouveauté des espèces cultivées ou de l'intensité en travail exigée par les cultures ou encore du niveau de rémunération et de garantie de débouché du produit. Les deux types de pratiques peuvent d'ailleurs se

développer parallèlement, ce qui rend difficile un diagnostic global d'évolution.

Le caractère intensif ou extensif imputé à telle ou telle technique culturale est en outre très relatif, en particulier, lorsqu'il s'agit d'évaluer les effets de proposition d'innovations par un projet. Par exemple, la culture attelée peut être détournée de l'objectif d'intensification de ses promoteurs et améliorer les contraintes en travail d'un système extensif. Cela explique, en particulier, le démantèlement des "paquets technologiques" proposés aux agriculteurs, qui sélectionnent les éléments en fonction de leurs propres objectifs de maîtrise des processus de production. Inversement, une innovation "intensive" (portant par exemple sur la restauration de la fertilité) pourra être rapidement adoptée par les agriculteurs pour un tout autre objectif (par exemple lutter contre une mauvaise herbe).

Enfin, certains auteurs estiment que les prémices de la révolution verte sont déjà présentes en Afrique, soit qu'il s'agisse d'adoption de nouvelles variétés sélectionnées dont les techniques de culture sont adaptées aux systèmes de production, soit qu'il s'agisse d'intensification à partir de variétés et de techniques de culture émanant du milieu local. En outre, la production cotonnière semble constituer un facteur d'intensification important.

De ces quelques remarques, on peut tirer deux conclusions principales.

Le manque de données historiques et, lorsqu'il en existe, l'absence de perspective historique dans les travaux d'expertise ne permettent pas d'évaluer correctement la trajectoire des agricultures du point de vue de l'intensification des cultures. Comme le rappelle P. Couty (1991), du point de vue agricole, l'Afrique n'est ni en panne, ni réfractaire à l'intensification, mais "en réserve" : l'ère de l'intensification peut fort bien être encore à venir.

Toute interprétation fondée sur un schéma évolutionniste et mécanique du changement des techniques agricoles doit être proscrite. L'avantage d'un tel schéma, sous-tendu par la prééminence des variables démographiques, foncières et agronomiques est, certes, d'être logique et simple : face à la pression démographique, à la saturation foncière ou à la baisse de fertilité, la solution ne peut venir que de l'intensification. Mais ce schéma est peu rigoureux car il ne prend pas en compte d'autres dimensions qui interfèrent avec ces variables, en ce qui concerne tant l'usage des techniques que l'accès social aux ressources que cet usage implique : contraintes ou ressources en matière de main-d'œuvre et de mise en marché, conditions institutionnelles, savoirs locaux des agriculteurs, évolution des groupes domestiques, flexibilité et diversification des systèmes de production, migrations de colonisation et de main d'œuvre, demande urbaine... Il existe une multitude de combinaisons et de variantes qui laissent le débat ouvert et une marge de manœuvre appréciable, pour les différentes catégories d'agriculteurs, pour se positionner dans le continuum extensif/intensif.

#### Le schéma évolutionniste du "développement institutionnel" ne tient pas compte des procédures de négociation de l'accès aux ressources dans un contexte d'instabilité

Dans le domaine institutionnel, bon nombre d'experts regrettent que les réponses des agriculteurs ne conduisent pas au renforcement d'institutions économiques et sociales

"modernes" (propriété privée de la terre, mécanismes du marché, professionnalisation et organisation représentative du métier d'agriculteur, etc.). Mais ce sont plutôt les attentes sous-jacentes à ces diagnostics qui induisent une méconnaissance du comportement réel des agriculteurs, non parce que ceux-ci seraient irrationnels et perclus d'habitudes culturelles inadaptées mais parce que leurs comportements ne peuvent être appréciés indépendamment de leur contexte réel.

- Nature des ressources stratégiques du point de vue des acteurs

Les ressources stratégiques pour l'action ne sont pas seulement de nature strictement agricole, technique et économique. Il s'agit aussi, et préalablement, de ressources sociales (appartenance à des groupes lignagers ou à des diasporas organisées pour accéder au foncier ou à la main-d'œuvre), administratives et politiques (affiliation à des réseaux de clientèle pour sécuriser l'accès aux ressources foncières, pour accéder à des avantages ou aux ressources d'un projet), voire symboliques (conserver son statut, faire face à ses obligations morales, exemple d'Anjouan) et même identitaires.

Ce rappel permet de comprendre que l'accès aux ressources agricoles est conditionné, comme dans tout système économique, par la mobilisation d'autres ressources qui sont de nature sociale et politique. Les institutions et les pratiques politiques, culturelles et identitaires ne sont donc pas exogènes aux institutions et aux pratiques économiques. D'un autre côté, les procédures de mobilisation des ressources institutionnelles sont certes caractérisées par des institutions et des conventions qui s'imposent aux acteurs, mais la mise en pratique des règles exige toujours un ajustement aux conditions locales du moment ou aux situations individuelles : les règles sont toujours traduites et renégociées. Cet aspect n'apparaît pas toujours à l'observateur extérieur parce que les acteurs disposent d'une gamme de réponses intériorisées et "routinisées" — les "*habitus*" — qui sont également normées sans être pour autant des réponses mécaniques.

- Importance des procédures de négociation dans l'accès aux ressources dans un contexte d'instabilité.

S. Berry (1993), parmi d'autres auteurs, souligne que ce qui caractérise les institutions rurales africaines, n'est ni leur faible développement ni un fonctionnement anarchique mais leur complexité et leur grande fluidité. Cela résulterait de l'instabilité des conditions économiques et politiques de la production agricole dans l'histoire de l'Afrique.

Face à cette instabilité chronique, les agriculteurs ont dû constamment privilégier les stratégies qui leur permettaient, à un moment et dans un contexte donnés, de négocier un accès satisfaisant aux ressources vitales : accès aux ressources économiques (au foncier, à la main-d'œuvre et au marché) mais aussi accès aux ressources sociales, politiques et identitaires qui interfèrent avec les premières.

La conséquence de ce processus de négociation généralisée serait une prolifération de formes de coordination nouvelles sans que pour autant les institutions plus anciennes disparaissent. Les études fines de terrain dans de nombreux aspects du domaine agricole confirment que c'est bien une "complexité ordonnée", plutôt que la faiblesse et l'anarchie, qui caractérise le fonctionnement des institutions rurales, en particulier en Afrique.

Dans le domaine foncier, la coexistence de droits "traditionnels" et d'un droit "moderne" n'entraîne pas forcément des contradictions et des blocages dans le fonctionnement quotidien des régimes fonciers locaux. L'enjeu foncier est plutôt régulé par la combinaison de principes différents (dont celui de l'appropriation individuelle) et d'arrangements pragmatiques invoqués et négociés par les acteurs en compétition selon leurs rapports de force. Dans bien des cas, le résultat de ces confrontations assure un niveau de sécurisation foncière des exploitations individuelles et de paix sociale au sein des collectivités rurales que des mesures juridiques formelles, fondées sur la propriété privée au sens occidental, ne seraient pas en mesure d'imposer.

De même, les paysanneries africaines ne rejettent nullement les mécanismes du marché. Soumis à une instabilité particulièrement forte des conditions de leurs activités, les agents économiques recourent à des procédures qui sont communes à tous les systèmes économiques : le fonctionnement du marché est enchâssé dans des réseaux, des contrats et des conventions explicites ou implicites qui sécurisent l'accès social aux ressources et qui garantissent les partenaires contre les risques et les incertitudes les plus importants. Réciproquement, l'appartenance à des groupes de solidarité, identitaires ou clientélistes est négociée en fonction des bénéfices attendus concernant l'accès aux ressources du marché et à la répartition des rentes de situation.

L'hypothèse que les agriculteurs africains ne penseraient qu'à se soustraire à l'économie marchande ne tient pas au regard des changements intervenus depuis le début du siècle. D'une part, comme on l'a indiqué, la recherche de la sécurité de subsistance les a depuis longtemps conduits à recourir au marché. D'autre part, les principes du marché sont respectés par les agriculteurs dès lors qu'ils jouent de manière qu'ils jugent respectable, comme le montrent les multiples exemples d'augmentation de la production, de la productivité et de l'accumulation lorsque le marché est relativement stabilisé, organisé et rémunérateur.

Nombreux sont les exemples qui montrent que les attentes des bailleurs de fonds et des opérateurs de développement reposent sur une méconnaissance des changements réels et sur des hypothèses du comportement des agriculteurs tout simplement fausses. Par exemple les réactions face aux projets et aux politiques agricoles, dont l'évaluation change du tout au tout si l'on considère les agriculteurs non pas comme des bénéficiaires passifs mais comme des clients et des consommateurs actifs du dispositif d'intervention. Ou encore les organisations paysannes dites participatives, qui ne constituent certainement pas la panacée trop souvent invoquée par les institutions internationales et les ONG mais dont le développement change considérablement le paysage économique, social et politique des campagnes africaines.

En définitive, les représentations que beaucoup d'opérateurs de développement se font de l'évolution des techniques et des institutions agraires ne tiennent pas compte du contexte réel dans lequel évoluent les agriculteurs parce qu'elles se réfèrent à des schémas évolutionnistes de l'intensification et du changement institutionnel. Ces schémas induisent alors des attentes fausses qui ne peuvent qu'être frustrées puisque le diagnostic qui en résulte ne peut qu'exprimer un "écart" entre les trajectoires prévues et les "états" observés. Ce diagnostic ne reflète-t-il pas aussi, dans une certaine mesure, des préjugés scientifiques ?

## Un axe de discussion : diversité et flexibilité des systèmes agraires et usage productif des ressources

Si l'on abandonne la référence à des trajectoires standards d'évolution, comment interpréter la diversité et la flexibilité des systèmes de production et des institutions agraires ?

S'agit-il de stratégies délibérées pour ménager le futur et donc porteuses de virtualités, comme l'approche populiste se plaît à le généraliser ?

Ou bien, dans le cas africain en particulier, s'agit-il de réponses de court terme à l'instabilité de l'environnement (agro-écologique et économique), qui, tout en permettant l'adaptation et la reproduction des sociétés paysannes africaines, induit des limites importantes à l'usage productif des ressources ?

La dimension institutionnelle de l'accès aux ressources est évidemment un axe de réflexion important pour répondre à ces questions, en particulier en ce qui concerne les conditions d'entretien et de restauration de la fertilité, qui ne recouvrent pas que des aspects techniques. Encore faut-il éviter les interprétations toutes faites qui font précisément obstacle à la perception des processus de changement.

L'hypothèse de S. Berry (1993), "compréhensive" et attentive aux changements, est par exemple que les agriculteurs seraient beaucoup plus occupés à négocier, sécuriser ou conforter leur accès aux ressources qu'à utiliser les ressources dont ils disposent de manière plus productive. Le voudraient-ils qu'ils en seraient empêchés par la fluidité et la complexité des institutions qui règlent l'accès aux facteurs de production et qui assurent l'insertion dans des groupes et des réseaux assurant leur sécurité. En outre, la succession récente de crises renforcerait la tendance à diversifier les relations sociales permettant d'accéder aux ressources, accroîtrait la prolifération des institutions et, par conséquent, les obstacles à l'investissement à long terme et à l'accumulation productive.

Les hypothèses de travail pessimistes peuvent être exclues, à condition d'éviter la dramatisation et la généralisation du "pessimisme idéologique" sous-jacent à la plupart des diagnostics qui, basés sur l'analyse des seules performances agricoles, ne prennent pas en compte l'analyse des processus. Le débat lancé par la thèse de S. Berry peut être une piste intéressante...

### Références bibliographiques

ANCEY G., 1975. Niveaux de décision et fonction objectif en milieu rural africain. Paris, AMIRA, Note n°3.

## Discussion

SIBELET Nicole  
CIRAD-SAR, Montpellier, France

B. Losch a complété l'intervention de J.P. Chauveau en s'arrêtant sur la notion de complexité incluse dans le titre de l'atelier, en soulignant plusieurs principes :

- la gestion de la terre fait appel à de nombreux déterminants ;

BASSETT T.J., CRUMMEY D.E., éd., 1993. Land in African Agrarian Systems. The University of Wisconsin Press.

BERRY S., 1993. No Condition is Permanent. The social dynamics of agrarian change in Sub-Saharan Africa. The University of Wisconsin Press.

CHAUVEAU J-P., Farmer strategies. The history and utility of a multi-disciplinary concept in Francophone development studies. The Rural Extension Bulletin, 7, The University of Reading.

CIRAD, 1995. Séminaire Succès et échecs des révolutions vertes. CIRAD, Montpellier, septembre 1995.

CIRAD-INRA-ORSTOM, 1995. Innovation et Sociétés. Quelles agricultures ? Quelles innovations ? Actes du XIV<sup>e</sup> séminaire d'économie rurale. CIRAD, Montpellier, 3 volumes.

COLIN J-P., LOSCH B., 1994. But where on earth has Mamadou hidden his production function? French Africanist rural economics and Institutionalism. In J. M. Acheson, éd., Anthropology and institutional economics, University Press of America.

COUTY P., 1991. L'agriculture africaine en réserve. Réflexions sur l'innovation et l'intensification en Afrique tropicale. Cahiers d'Etudes Africaines, XXXII (1-2) : 65-81.

FINA C. de, 1994. Le contrat de travail dans un univers complexe. Conventions et contrats en agriculture de plantation ivoirienne. Thèse, ENSA-Montpellier.

GASTELLU J-M 1978. Mais où sont donc ces unités économiques que nos amis cherchent tant en Afrique ? Paris, AMIRA, Note n°26.

HIRSCHMAN A. O., 1968. Obstacles à la perception du changement dans les pays sous-développés. Sociologie du Travail, 4 : 353-361.

JACOB J-P., LAVIGNE DELVILLE P., éd., 1994. Les associations paysannes en Afrique. Organisations et dynamiques. Paris, APAD-Karthala-IUED.

MILLEVILLE P., SERPANTIE, G., 1994. Dynamiques agraires et problématique de l'intensification de l'agriculture en Afrique soudano-sahélienne. C. R. Acad. Agric. Fr., 80 (8) : 149-161.

OLIVIER DE SARDAN J-P., 1995. Anthropologie et développement. Karthala, Paris.

PELISSIER P., 1966. Les paysans du Sénégal : les civilisations agraires du Cayor à la Casamance. Saint-Yrieix, France, Fabrigue, 939 p.

RICHARDS P., 1985. Indigenous Agricultural Revolution. London, Hutchinson.

YUNG J-M., BOSC P-M., 1992. Le développement agricole au Sahel, Tome IV, Défis, recherches et innovations au Sahel. Montpellier, Documents systèmes agraires n°17, CIRAD-SAR.

YUNG J-M., ZASLAVSKY J., 1992. Pour une prise en compte des stratégies des producteurs. Montpellier, Documents Systèmes agraires n°18, CIRAD-SAR.

- l'interaction homme-milieu-société relève d'un emboîtement d'échelles (parcelles, terroir, etc.) et des allers-retours permanents s'établissent entre différents niveaux ;  
- des effets de liaison existent entre secteurs d'activités économiques (agriculture et autres), entre milieux (villes et campagnes) ;

# Fertilité du milieu et stratégies paysannes sous les tropiques humides



CIRAD ■ Ministère de la coopération

**Actes du séminaire**  
13-17 novembre 1995  
Montpellier, France

# Fertilité du milieu et stratégies paysannes sous les tropiques humides

Editeurs scientifiques :  
Jean Pichot, Nicole Sibelet, Jean-Joseph Lacœuilhe

Centre de coopération internationale en recherche agronomique  
pour le développement  
Ministère de la coopération

**Actes du séminaire**  
13-17 novembre 1995, Montpellier, France